



Compte rendu du groupe de travail Relocalisation des services du MAA

25 janvier 2022

Le groupe de travail relatif à la relocalisation des services de l'administration du MAA s'est réuni en visioconférence le 25 janvier 2022 sous la présidence de Philippe Mérillon, secrétaire général adjoint du ministère, accompagné notamment de Marc Rauhoff, sous-directeur de la logistique et du patrimoine et d'Isabelle Cenzato, déléguée du soutien aux services.

L'Alliance du Trèfle est représentée par Muriel Mahé, Sophie Gardel et Annick Pinard.

L'objet de la réunion est de faire le point sur les travaux et les projets immobiliers sur les différents sites de l'administration centrale. Un diaporama est présenté (voir ce document)

Site de Varenne

A - Travaux sur le bâtiment E

Le chantier se termine : la fin des travaux est prévue en mars, les levées de réserve en avril et l'emménagement des agents dans le bâtiment devrait commencer début mai 2022, dans du mobilier neuf.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, le service des ressources humaines (SRH), actuellement sur trois sites (Varenne, Maine et Vaugirard-bureau des pensions) sera regroupé sur un seul site.

Le service des affaires financières et logistiques (SAFSL) sera regroupé dans le bâtiment D.

Le bâtiment B sera aménagé.

Sur chacun des bâtiments, le nombre de postes de travail est optimisé pour héberger un maximum de personnes.

Les bureaux sont rénovés et fonctionnels, pouvant accueillir au maximum 4 personnels permanents et temporairement un ou deux stagiaires, vacataires ou apprentis.

Le mobilier comprend des cloisons acoustiques pour isoler les agents.

Les travaux sur le bâtiment C débiteront ensuite jusqu'à la fin 2023.

L'Alliance du Trèfle, comme les autres organisations syndicales, s'interroge sur les bureaux partagés pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, véritables mini « open space », qui ne permettent pas de travailler dans des conditions idéales, notamment au SRH qui doit traiter des dossiers confidentiels.

Une ouverture large au télétravail est indispensable mais les dossiers des agents ne peuvent pas sortir des bureaux.

Philippe Mérillon indique qu'un travail a été réalisé pour optimiser l'espace (articulation des bureaux, mobilier, casque) dans ces très grands bureaux (35 m²).



Le télétravail sera possible avec la dématérialisation des process et des dossiers permettant qu'un maximum de tâches soient télétravaillables.

Des « bulles », micro-salles de réunion qui permettent de s'isoler, sont prévues et permettent de téléphoner, de faire une visio ou de recevoir une ou deux personnes.

Marc Rauhoff organisera une visite du bureau témoin et des « bulles » à destination des organisations syndicales.

B- Autres travaux

Des travaux sur les huisseries sont prévus ainsi que sur la signalétique.

Site de Vaugirard

Philippe Mérillon rappelle que les bâtiments C et D doivent être libérés. La réorganisation aura lieu à partir de juin 2022 compte tenu des enjeux liés à la présidence française de l'Union européenne.

Ont été actés :

- le maintien de la DGAL et du CGAAER sur le site, ainsi que la FSU et les services techniques,
- la relocalisation des bureaux de l'ASMA (ASMA nationale et ASMA Région Parisienne) sur Maine,
- la réorganisation dans les étages pour permettre une cohésion maximale : DGAL du 1^{er} au 4^{ème} étage et CGAAER du 5^{ème} au 7^{ème} étage.

La localisation de certaines structures (Alliance du Trèfle, FVI et AMOMA) n'est pas encore décidée. Le nombre de postes de travail sera optimisé avec la création de locaux de convivialité, l'acquisition de mobilier neuf, quelques cloisonnements et le rafraîchissement de certains locaux.

L'Alliance du Trèfle, comme les autres organisations syndicales, regrette le mouvement général imposé à tous les agents, qui n'avait pas été annoncé par le DGAL lors de la réunion du groupe de travail CTS DGAL du 20 janvier.

Elle constate que compte tenu du maintien sur le site de la DGAL et du CGAAER, le nombre de salles de réunion et de salles de convivialité sera forcément limité.

Elle s'interroge sur la densification des locaux et les conditions de travail à plusieurs agents par bureau (jusqu'à 4).

Les organisations syndicales évoquent également :

- le coût des travaux alors que les locaux seront totalement abandonnés en 2026,
- le devenir des archives,
- le maintien d'une antenne médicale,
- la durée de la localisation de l'ASMA sur Maine,
- un calcul des espaces par agent avant et après la réorganisation.

Philippe Mérillon et Isabelle Cenzato indiquent que le macro-zoning du site de Vaugirard est la conséquence du souhait de la DGAL et du CGAAER de rester sur le site, souhait qui est respecté pour les deux structures. Il permet la cohésion des équipes de la DGAL.

Avec le télétravail, les agents seront moins présents sur le site.

La réorganisation spatiale sera faite en lien étroit avec les structures et les équipes.

Les règles de densification sont les mêmes à Vaugirard qu'à Varenne. Il faut respecter les normes en intégrant les contraintes de la construction physique, différentes d'un bâtiment à l'autre et d'un étage à l'autre.



Pour les salles de réunion, plusieurs salles de tailles diverses sont prévues et les besoins complémentaires seront assurés sur les autres sites (grandes salles en sous-sol à Varenne, quelques salles sur Maine).

Le cabinet médical actuellement dans le bâtiment C de Varenne sera relocalisé dans le bâtiment E. Une antenne médicale sera maintenue à Vaugirard.

Une partie des archives sera accueillie dans le bâtiment E à Varenne.

La durée du séjour de l'ASMA sur le site de Maine est liée à l'évolution de la stratégie immobilière du MAA (voir infra).

L'Alliance du Trèfle signale que les modèles actuels sur la pandémie ne font pas état de sa disparition complète en juin 2022. Il lui semble important de tenir compte dans la réorganisation des services de potentiels contextes sanitaires difficiles, et de s'y préparer.

Pour les visioconférences, il faut doter les personnels de casques et leur donner la possibilité de s'isoler. Elle souhaite savoir si des « bulles » seront prévues comme à Varenne. Elle signale également des difficultés de fonctionnement de webex rencontrées par les agents dans différentes configurations (pas de fonctionnement dans certaines zones de Vaugirard, problèmes de son et/ou d'image, connexions instables etc.)

L'administration indique que l'équipement en casque est prévu en fonction des configurations. Des réaménagements ponctuels sont prévus mais pas la construction de « bulles » à Vaugirard.

Site Barbet de Jouy

A- Requalification de l'entrée

Tant que le parking de Varenne est condamné, il faut maintenir le parking sur Barbet de Jouy. Le début de travaux sur l'entrée est prévu à l'issue des travaux du bâtiment C de Varenne, c'est à dire pas avant la fin 2023.

Actuellement, la densification du parking de Barbet de Jouy permet qu'il reste toujours quelques places disponibles.

B- Autres travaux

➤ **Huisseries**

Le remplacement de 470 huisseries est prévu sur 3 ans à partir de fin 2023.

L'occultation de la partie basse des fenêtres est prévue au moyen d'une toile fixée par des aimants, facilement amovible.

➤ **Monte charge BJ Nord**

Les travaux auront lieu entre mars et l'été 2022.

Un aménagement au niveau de l'entrée de l'AURI permettra un accès au restaurant Club de personnes à mobilité réduite.

L'Alliance du Trèfle signale un dysfonctionnement des toilettes homme BJ Nord du 1^{er} étage, inutilisables depuis plus d'un an.

Marc Rauhoff pensait que le problème avait été réglé.



Site de Maine

A- Remplacement des chaudières

Le remplacement de deux chaudières gaz de la chaufferie du site de Maine, effectué en août, n'a pas entraîné de problème à la mise en route du chauffage (seulement quelques éléments à remplacer sur des brûleurs).

Des problèmes de chauffage peuvent encore intervenir sur le bâtiment C, mais normalement plus sur les deux autres après les travaux.

Si la température est trop basse, il faut le signaler pour qu'un réglage soit effectué.

B- Reconversion du bâtiment Agroparitech

Le bâtiment, de grande qualité architecturale, devrait permettre d'accueillir à terme les agents du site de Vaugirard.

Des études de faisabilité ont été lancées. Les travaux sont prévus entre le 4ème trimestre 2023 (livraison du bâtiment C de Varenne) et le 4ème trimestre 2025 pour permettre de libérer Vaugirard en 2026.

Les bâtiments A, B et C, actuellement occupés, seront conservés comme bâtiments de l'État et valorisés pour le financement du transfert d'Agroparitech à Saclay.

Le bâtiment A sera occupé par 2 filiales d'opérateurs du MAA. Un travail est en cours pour les bâtiments B et C avec l'OPPIC (opérateur du ministère de la culture) pour une occupation après travaux. Les loyers serviront au financement du transfert à Saclay.

A la fin 2023, il ne restera plus personne sur le site de Maine jusqu'à la fin des travaux sur le bâtiment Agroparitech.

Site de Toulouse-Auzeville

La phase opérationnelle des travaux débute pour l'ancienne salle des systèmes informatiques.

Les travaux d'étanchéité commencent en février et dureront jusqu'en été.

Le quai de chargement a été modifié.

Un programme de remplacement des ventilo-convecteurs est prévu.

Site du Ponant

Les organisations syndicales dénoncent la situation dangereuse de câbles qui courent sur le sol (14 bureaux sont concernés), qui avait déjà été signalée lors du précédent groupe de travail le 30 septembre 2021.

Marc Rauhoff indique que le sujet est bien identifié mais qu'un retard a été pris. En principe l'équipe de la régie va passer dans la semaine pour faire l'inventaire de ce qui est faisable en interne, ce qui nécessite des percements supplémentaires (à voir avec le bail), et ce qui suppose une intervention extérieure.

La prochaine réunion est fixée au 11 mars 2022.